

DÉCLARATION DE SALAIRES 2024

DÉLAI DE RÉCEPTION:
30 janvier 2025

EN CAS DE RETARD,

le règlement sur la LAVS impose un calcul d'intérêts moratoires de

5%

(depuis le 1er janvier 2025 jusqu'à la date de réception de votre déclaration)

Pour réduire le montant de ces intérêts, vous avez la possibilité
de verser un **acompte complémentaire avant le 30 janvier**

IBAN CH12 0900 0000 1002 6000 3

mention "Acompte complémentaire"

PRIVILÉGIEZ

**PORTAIL
E-BUSINESS***

**POUR LA SAISIE
EN LIGNE**

par le biais de la déclaration
annuelle nominative (DAN)

**TRANSMISSION
DE VOS
COORDONNÉES
SALARIALES
VIA UN FICHER
PUCS**

SWISSDEC

N° D'IDENTIFICATION DE
NOTRE CAISSE 022.000

90%

Comptabilités certifiées
Swissdec

FORMAT D'ENVOI DE VOTRE DÉCLARATION

Plutôt que de retourner une déclaration au format papier, il vaut vraiment la peine de décompter électroniquement via Swissdec ou PUCS (risque d'erreur réduit, rapidité de traitement, participation aux frais d'administration réduite)

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR

<https://www.caisseavsvaud.ch/e-Business>

Voici comment remplir votre DÉCLARATION 2024



Helpline dédiée :

021 989 67 75 (lundi-vendredi, 09h00-11h30 et 14h00-16h00)

DÉCLARATION DES SALAIRES VERSÉS PAR L'EMPLOYEUR À SON PERSONNEL DÈS LE 01.01.2024

Numéro d'affilié 1234567-10	Période de déclaration* 01/01/2024 - 31/12/2024	Coordonnées de l'employeur
* Ce formulaire n'est à utiliser que pour les périodes de cotisations dès le 01.01.2024. Pour les années antérieures à 2024, merci de remplir le formulaire « Déclaration des salaires versés par l'employeur à son personnel jusqu'au 31.12.2023 »		Civilité :
Si pas de personnel cette année : <input type="checkbox"/> 1.		Nom, prénom ou raison sociale : Entreprise Suisse
Institution de prévoyance LPP (nom, adresse, NPA, localité) : 2.		Rue, n° : Avenue Centrale
		NPA, localité : 1800 Vevey
		Téléphone :
		E-mail :
		si changement → <input type="checkbox"/> 4.
Assurance LAA (nom, adresse, NPA, localité) : 3.		si changement → <input type="checkbox"/> 5.

Liste des membres du personnel		Période d'activité				Salaires bruts		Renonciation franchise	
N° AVS	Nom et prénom	Année	Début		Fin		AVS/AI/APG		Assurance-chômage
			Jour	Mois	Jour	Mois			
6. 756.1234.1234.12	FAVRE Jean 7.	8. 2024	1	1	31	12	9. 160.000,00	10. 148.200,00	<input type="checkbox"/> 11.
756.4321.4321.21	ROCHAT Louis	2024	15	3	4	9	5.000,00	5.000,00	<input type="checkbox"/>
									<input type="checkbox"/>
									<input type="checkbox"/>
									<input type="checkbox"/>
									<input type="checkbox"/>
									<input type="checkbox"/>
Montant total des salaires soumis/report							12. 165.000,00	153.200,00	

Notre formulaire pdf peut être téléchargé et complété depuis votre ordinateur. Vous pouvez ensuite nous le transmettre via notre site (www.caisseavsvaud.ch/declarer-en-pdf) ou par poste

Date : **13.** _____ Timbre et signature : **14.** _____

- Si vous n'avez pas occupé de personnel durant l'année 2024, veuillez cocher cette case.
- 5. LPP/LAA : à compléter ou corriger en cas de modification, en joignant une attestation d'affiliation.
- Le N°AVS (anc. NSS), formé de 13 chiffres, figure sur le certificat d'assurance que possède chaque assuré-e. S'il vous est inconnu, merci de nous communiquer la date de naissance (jour, mois, année), la dernière adresse connue ainsi que la nationalité de l'employé-e en question, avec une copie de son passeport ou d'une pièce d'identité.
- Inscrire les nom et prénom complets de chacun-e de vos employé-e-s.
- Préciser la période exacte. S'il en existe plusieurs dans l'année, veuillez les indiquer séparément.
- Inscrire le salaire brut total qui doit être soumis aux charges sociales (AVS/AI/APG).
- Indiquer le salaire brut total qui doit être soumis à l'assurance-chômage (AC). Pour rappel, la limite maximale annuelle est de CHF 148'200.- (ou CHF 12'350.- par mois). La rémunération versée aux personnes ayant atteint l'âge légal de la retraite n'est plus soumise à cette cotisation.
- Pour les salariés ayant atteint l'âge de référence en 2024 et qui souhaitent renoncer à l'application de la franchise, indiquer le salaire brut total et cocher la case "Renonciation franchise".
- Additionner (par colonne) les salaires de tous les employés.
- Dater.
- Apposer le timbre et votre signature.